COLL. 8°
468
1950-1à9

DÉPOT
ANNEXE

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

000748478

Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste

Président : Edouard HERRIOT

Siège social : 1, place de Valois - Paris (1er)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

★

DEFENSE NATIONALE

★

Cole 8° 468 (1950) 4

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONGRÈS

(DEAUVILLE, septembre 1950)

par

Vincent ROTINAT

Sénateur de l'Indre
ésident de la Commission de la Défense Nationale
au Conseil de la République

oll. 8° 1950 4
468 4

Vincent ROTINAT

64.275

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Si la Défense Nationale a, de tout temps, constitué un des éléments fondamentaux de la doctrine radicale-socialiste, il faut bien dire que là comme ailleurs, on ne prêtait plus guère qu'une attention très relative aux divers problèmes proprement militaires.

Au cours de ces dernières années, les très remarquables et très courageux rapports présentés à nos Congrès par nos amis, André Maroselli, Paul Anxionnaz et Laurent-Eynac avaient bien alerté l'opinion sur les déficiences graves de notre appareil militaire, mais, manifestement, l'attention était ailleurs.

Il a fallu le coup de tonnerre de Corée pour réveiller les esprits et faire toucher du doigt la grandeur et l'imminence du péril. La guerre est aujourd'hui en Corée, elle peut être ailleurs, aux frontières métropolitaines comme elle est déjà aux frontières d'un des Etats associés de l'Union Française.

Du coup, la Défense Nationale a repris dans les préoccupations du Gouvernement et des partis politiques — et dans les préoccupations mêmes de chaque Français — la première place. Chacun sent le danger redoutable et proche que présente, au cœur de l'Europe, une force offensive de quarante à cinquante divisions, prêtes à tout moment à entrer en action.

J'entendais dire hier que le péril pour la France était l'inflation ; non, le péril pour la France, le péril mortel, c'est l'invasion.

Comment y faire face avec un système de Défense Nationale réduit à sa plus simple expression ? Comment porter, dans un minimum de temps, ce système défensif à la mesure de nos besoins et de nos engagements internationaux ?

Tel est le problème, Mesdames et Messieurs.

Vous en mesurez comme moi l'extrême gravité.

Je pense qu'il devrait retenir toute l'attention, toute l'attention angoissée de ce Congrès.

J'eusse souhaité qu'il fût traité par une personnalité plus qualifiée que moi-même, plus au courant des derniers entretiens alliés, des derniers projets.

J'ai accepté un peu tardivement ce rapport ; vous en excuserez toutes les insuffisances. Aussi bien la matière en est-elle singulièrement mouvante ; il ne se passe guère de jours sans qu'on ne vous apporte des suggestions nouvelles, des décisions plus ou moins spectaculaires. Cela ne change rien à ma position.

Autrefois, les rapports sur la Défense Nationale se caractérisaient par leur extrême abondance. On y traitait à peu près de tout : mobilisation industrielle, transport, force motrice, etc.

J'ai pensé qu'à ces exposés d'où ressortait assez confusément l'objet principal, il convenait de substituer un rapport concentré sur deux ou trois idées essentiellles et qui se prêtât mieux à discussion et à conclusion précise.

Car ce devrait être le but de cette séance, arrêter des conclusions précises qui soient l'expression même de la pensée et de la volonté du parti et qui engagent ses représentants.

Mais, pour bref que doive être ce rapport, il n'entend éluder aucune des questions graves et délicates qui sont d'une si brûlante actualité.

Tout ce qui requiert impérativement l'attention angoissée du pays sur ce problème sera évoqué et soumis à vos délibérations.

Caractère préventif de notre système de Défense Nationale

Je voudrais d'abord, sans m'attarder à justifier le très lourd effort qui va être demandé au pays pour assurer sa défense, en montrer le caractère très particulier.

On a dit et on répète couramment que notre appareil militaire était à caractère exclusivement défensif : c'est l'évidence même. A quoi bon répondre dès lors aux provocations que vous connaissez et qui sont aussi stupides que criminelles.

Mais notre système militaire est autre chose que défensif.

Il est surtout, il doit être surtout **préventif.**

Notre pays et, avec notre pays, l'Europe libre ont été victimes en vingt-cinq ans de deux guerres d'agression ; guerres que l'on sentait, que l'on voyait venir, tant par la formidable préparation militaire de l'agresseur que par ses multiples provocations internationales.

Ces guerres ont été déclenchées parce que l'agresseur, encouragé par la faiblesse présumée des pays attaqués, par leur impuissance à s'entendre et à grouper leurs forces, se croyait sûr de vaincre et de vaincre rapidement.

Dans les deux cas, il s'en est fallu de très peu que ce calcul ne se révélât juste.

Si, en fin de compte, les démocraties, lentes à s'armer, mais résolues à défendre jusqu'au bout leur liberté, l'emportèrent, on sait au bout de combien d'années et à quel prix.

Tout le monde, aujourd'hui, accepte comme un fait d'évidence que si les forces des démocraties eussent existé la veille de l'agression, dans l'état même où elles se trouvaient le jour de la victoire, **il n'y eût pas eu de guerre.**

Autrement dit, placé devant cette certitude que les démocraties, étroitement solidaires, disposent de forces aux moins égales aux siennes, et prêtes à la riposte instantanée, le dictateur, à moins qu'il ne soit fou, et tous les dictateurs ne sont pas fous, doit renoncer au geste criminel.

Or, Mesdames, Messieurs, à quelque quinze années de distance, l'histoire se répète et ses avertissements ressemblent étrangement à ceux qu'elle donnait en 1936. Or, Mesdames, Messieurs, à cette époque, j'ai assisté de très près aux efforts lucides et extrêmement courageux du Président Daladier pour constituer cet ensemble de forces qui pouvait faire barrage à la guerre. Il n'a pas été suivi. Aujourd'hui, même pouvoir personnel, même dictature policière, même agressivité diplomatique; mêmes provocations internationales appuyées de forces militaires infiniment plus redoutables cependant. Aux frontières de l'Europe libre, une quarantaine de divisions, dont plus de la moitié blindées, sont massées, prêtes à une action brusque.

Telle est la menace. Elle se précise chaque jour.

Il s'agit donc pour les Nations menacées de :

a) S'unir étroitement ;

b) De constituer un ensemble de forces capables de briser, dès le départ, toute force d'agression, quelle qu'elle soit.

Telles sont, selon votre rapporteur, les données du problème, et tel doit être le caractère préventif de notre système de Défense Nationale.

Si ces conditions étaient remplies, nous dirions que la paix est sauvée.

Elles ne le sont malheureusement pas ; mais elles sont en voie de réalisation. A nous d'aider, par tous les moyens, à cette réalisation et à une réalisation rapide.

Voyons d'abord **où on en est.**

Qu'est-ce qui existe ?

Qu'est-ce qui reste à faire ?

La sécurité collective en action

Un point acquis d'abord et d'importance capitale : La sécurité collective est passée du domaine métaphysique dans le domaine des faits.

La mise en pratique de ce grand principe vient d'être établie publiquement et de sanglante manière par la nation américaine.

On n'en est plus aux idéologies généreuses mais incertaines du pacte Briand-Kellog, ni aux éloquentes mais stériles manifestations de la S.D.N.

L'O.N.U. que le vice originel du droit de veto a jusque-là frappé d'impuissance est devenu, au courageux appel des U.S.A. une réalité vivante.

Désormais, toute attaque contre une des Nations Unies, les frappe toutes, et toutes sont engagées dans la riposte.

C'est pourquoi je me félicite de la participation même symbolique de la France aux événements de Corée et de ce Congrès, je veux saluer le ba-

taillon français et son valeureux chef, le général Monclar, qui porteront là-bas l'ardent témoignage de notre solidarité.

Bien qu'effectivement réalisée en Corée, cette communauté militaire de l'O.N.U. est encore soumise, du moins en ce qui concerne l'Europe, à des hésitations et à des controverses.

Certains nations européennes en restent exclues, par idéologie comme l'Espagne, par prudence, comme l'Allemagne occidentale.

Je dis tout de suite que je conçois mal cette espèce de don-quichottisme qui, sur un problème aussi vital que celui de la défense de l'Europe, se fonde sur des questions de politique intérieure pour exclure un pays comme l'Espagne de la communauté européenne.

Je ne m'occupe pas de son régime, pas plus que nos gouvernants de 1945 se sont occupés du régime soviétique pour la conclusion du pacte de non-agression que vous savez ; mais je sais que dans un conflit mondial, la situation géographique de l'Espagne ne lui permettrait pas de rester neutre et j'en tire les conséquences nécessaires.

Quant à l'Allemagne occidentale, je ne nie pas le danger que peut représenter pour nous une résurrection de sa force armée, mais je sais aussi qu'on n'arrivera pas à défendre sérieusement cette région — puisque c'est là que l'invasion doit être arrêtée — sans l'aide de ses habitants.

Et puis, il y a une hiérarchie des dangers et il faut parer au plus pressé d'abord.

Je pense que là, comme ailleurs, la raison finira par l'emporter si ce n'est déjà fait à l'heure où je parle.

L'agresseur éventuel

La sécurité collective étant devenue un fait, il reste à doter cet organisme de l'outil militaire qui brisera l'agression.

Cette agression sera de quelle nature et disposera de quelles forces ?

La guerre de Corée nous fournit à ce sujet des enseignements précieux.

L'attaque a été naturellement brusquée et menée par des masses de blindés considérables, la décision étant recherchée dans les délais les plus courts.

En Europe, les forces de l'agresseur éventuel ont été analysées et chiffrées par les chefs responsables de la politique alliée.

On a donné le nombre impressionnant de ses divisions, de ses chars, de ses avions, de ses sous-marins. On connaît par ailleurs le réservoir presque inépuisable d'hommes que constitue l'immensité de ses territoires.

Ensemble de forces d'une puissance jamais encore atteinte, c'est sûr, et que l'on a d'ailleurs une certaine tendance à exagérer.

Ce peut-être tant mieux si cette tendance est un stimulant, mais c'est un mal en soi dans la mesure où nos efforts en seraient découragés.

La vérité, et elle est bonne à dire, est que, toutes forces réunies, la communauté atlantique peut très largement équilibrée, quantitativement et qualitativement, la puissance de l'agresseur éventuel.

Le tout est de rassembler ces forces, de les armer, de les organiser et de les amener à pied d'œuvre.

L'organisation des forces unies

Tâche évidemment complexe et délicate, chacune des parties de l'O.N.U. conservant sa mentalité, ses traditions, ses moyens et ses besoins propres.

Mettre en œuvre et harmoniser les moyens économiques, financiers, militaires de douze nations pour en faire un tout parfaitement coordonné et puissant ne peut se faire que sous la pression du danger.

Or le danger est là qui commande.

Il faut donc déplorer qu'on n'en soit encore qu'à la phase des réunions innombrables de comités, sous-comités, états-majors — dont les discussions semblent s'éterniser et obscurcir le problème.

On nous annonce tous les jours des nombres de plus en plus impressionnants de D. I. qui seront installés sur les frontières de l'Europe libre. Je demande à voir. En tout cas il n'est plus permis d'attendre pour agir.

Dès aujourd'hui il faut construire l'élément moteur de cette armée européenne, je veux dire l'Armée française.

Dans cette œuvre de salut, notre rôle n'est pas de suivre — il doit être d'animer, d'entraîner.

A nous de construire l'instrument

de Défense Nationale qui par sa cohésion, son dynamisme donnera l'élan et l'exemple aux forces des Nations Unies.

Reconstruire l'appareil militaire de la France suivant nos moyens et nos besoins doit donc être la préoccupation remière de notre Gouvernement et de notre Parlement.

Qui donc contesterait que c'est pour le pays une question de vie ou de mort ?

L'état actuel de nos forces armées

Quelle est actuellement la valeur de notre système de défense ?

Je ne veux pas ici dresser le bilan de nos insuffisances, de nos misères en matière de Défense Nationale.

Ces misères, vous les connaissez.

Le pays a mis dix ans à perdre son potentiel militaire. Il y a des raisons à cette pauvreté et il y a des excuses à cet effondrement ; je ne reviendrai pas sur ce passé proche et douloureux.

Je voudrais simplement souligner que sur nos frontières nous ne disposons pour l'instant que de cinq divisions dont deux blindées, armées à 75 % de leurs besoins, qui composent ce qu'il nous faut bien appeler notre Corps de bataille ; d'une aviation à peine renaissante et encore squelettique malgré les efforts de notre ami Maroselli.

Pour assurer nos communications maritimes vitales, vous le savez, nous n'avons plus qu'une marine réduite à une quarantaine d'unités, dispersée aux quatre coins du monde ; certaines désarmées faute d'effectifs et de crédits, beaucoup hors d'âge ou sur le point de l'être.

Si nous ajoutons une poussière d'unités terrestres territoriales, de bases et de magasins insuffisants et dépourvus, la valeur de deux divisions désuètes en Afrique du Nord, le Corps expéditionnaire qui se bat en Indochine et quelques milliers d'hommes répartis sur nos territoires d'outre-mer, nous en aurons terminé avec le tableau connu et pénible de nos forces armées existantes.

Mais nous n'avons plus de temps à perdre en vaines critiques ou en regrets stériles.

Je préfère vous exposer quelles doivent être, à mon sens, les mesures de salut public qu'il convient non seulement d'adopter, **mais de mettre immédiatement en œuvre pour rénover notre potentiel militaire, relever le moral de la Nation et donner toute sa force à notre énergie économique et industrielle de Défense Nationale.**

Je me crois autorisé à vous proposer des solutions concrètes dans la mesure même où depuis trois ans, au Conseil de la République, à la Commission de la Défense Nationale en qualité de président, je me suis penché sur des problèmes que j'ai toujours considérés comme essentiels, que j'ai étudiés en faisant réunir tous les documents, toutes les études nécessaires; j'ai voulu visiter des unités et des établissements, j'ai assisté à de nombreuses manœuvres, j'ai vu les prototypes des armements nouveaux, multiplié les contacts directs avec les chefs militaires, examiné sur place les possibilités de l'Afrique du Nord et de l'Afrique noire.

C'est le résultat de ces travaux et de ces observations que je voudrais vous soumettre le plus brièvement et le plus complètement possible.

Moral de l'armée

Une première constatation d'abord, et réconfortante, celle-là.

C'est que, de ces pauvretés qui caractérisent nos trois armes, il nous reste un élément d'espérer, précieux.

C'est ce lot d'officiers instruits, dévoués, passionnés pour ce métier des armes qu'ils ont librement choisi et qui conservent, intactes, les meilleures traditions de l'Armée et de la Marine.

C'est aussi l'état d'esprit de ces jeunes soldats disciplinés, toujours attentifs à bien faire. Je pense notamment à ces recrues que je viens de voir aux manœuvres de Champagne qui, après trois mois et demi d'instruction, ont conduit, jour et nuit, dans des conditions de temps défectueuses des engins compliqués, sans accidents, sans incidents.

Puis-je dire que c'est assez surprenant étant donnée l'indifférence, sinon même la désaffection que marque l'ensemble du pays à l'égard de son armée.

Voyez-vous, il ne faudrait pas grand chose pour que l'armée reparte et retrouve son idéal de 1914.

Ce quelque chose c'est à nous qu'il appartient de le lui apporter.

Les propositions du gouvernement

Le gouvernement, c'est justice à le reconnaître, a donné à ce problème de la Défense Nationale toute son importance.

Dans un memorandum aux Alliés, il a fixé à quinze, puis à vingt divisions l'effort militaire français en Allemagne occupée. C'est un effort qui peut être, je crois, réalisé dans les deux années à venir suivant les conditions que j'indiquerai.

Puis, répondant aux décisions récentes de certains de nos alliés, le Président du Conseil, à Strasbourg, annonce le service militaire de dix-huit mois pour l'année prochaine.

Sur ce point précis, je déclare très nettement que je ne suis pas d'accord.

L'armement

Entendons-nous bien.

La remise en état de nos forces armées pose une série de problèmes — tous urgents certes.

Mais dans la hiérarchie de ces urgences, la prolongation de la durée du service mlitaire ne prend pas la première place.

Je ne veux donc pas dire que l'on ne sera pas amené dans un avenir proche à adopter cette mesure, je suis persuadé que si, mais je dis qu'il y a autre chose à faire avant.

Il y a un problème qui domine tous les autres et de loin, qui conditionne tous les autres et qui se pose de la plus extrême urgence.

A ce sujet, je tiens à dire tout de suite que je vais proposer au Congrès une conception nouvelle de toute notre organisation militaire.

Conception qui n'apporte peut-être pas la solution idéale, mais que je crois la meilleure dans les circonstances actuelles.

Je dirai pour quelles raisons.

Conception, en tout cas, qui répond, je le sais, aux préoccupations présentes des chefs militaires responsables.

Sur quoi se fonde cette conception ?

Sur le problème vital de l'armement.

C'est le problème de l'armement qui conditionne l'importance des effectifs et par conséquent la durée du service militaire.

C'est le problème de l'armement qui conditionne le nombre des divisions à organiser.

A quoi bon convoquer des recrues si vous n'avez pas d'outils à leur mettre entre les mains.

Un soldat coûte 300.000 francs par an, si vous l'appelez pour balayer la cour du quartier, c'est tout de même un peu cher.

Et puis, ces recrues, il faudra les habiller, les chausser, les équiper.

Le pourrez-vous ?

C'est aussi, c'est surtout, l'armement qui conditionne le moral de l'armée et, partant, le moral du pays et qui crée ce climat de confiance indispensable à toute organisation de Défense Nationale.

Le P.A.M.

Je n'aurai garde à ce sujet d'oublier les fournitures du P.A.M. Certes les avions, les chars, les équipements qui nous viennent des Etats-Unis comblent des trous dangereux et il faut nous réjouir hautement de cette aide infiniment précieuse ; mais outre que nos alliés font en Extrême-Orient une très grosse consommation de matériels, ils ne peuvent pas subvenir, pour tous les types d'engins, à tous les besoins des armées alliées.

Il faut donc fabriquer chez nous cet armement qui nous manque, en fonction de nos besoins, en fonction de nos moyens.

Nous le pouvons.

Cet armement quel doit-il être ?

La guerre de Corée nous apporte à ce sujet des indications précieuses. Elle préfigure en quelque sorte l'agression dont nous pouvons être victimes par le déroulement des événements et les moyens mis en œuvre.

Nous devons en tirer les enseignements nécessaires.

Importance première des forces terrestres. — Le premier de ces enseignements est à coup sûr ce que j'appellerai la réhabilitation des forces terres-

tres. On avait jusque là, une tendance de plus en plus marquée à minimiser la valeur combative de l'armée de terre ; et toutes les économies budgétaires se faisaient à son détriment ; en France, 6 milliards encore sur le budget de 1950.

C'était une erreur, et la guerre de Corée nous oblige à réviser certaines opinions acquises. Notre collègue Laurent-Eynac posait en fait que la grande loi du temps était la primauté aérienne. Il n'apparaît point qu'il en soit ainsi là-bas, ce qui ne veut absolument pas dire qu'il faille négliger le facteur aviation, bien loin de là.

Mais la nécessité absolue, vitale, est de prévoir un armement de forces terrestres capable de s'opposer à la ruée de puissantes unités à base de blindés et d'artillerie.

Mesdames, Messieurs, on l'a dit, la première bataille d'un conflit éventuel serait pour nous une bataille de couverture à livrer le plus loin possible de nos frontières et à gagner dans les quinze premiers jours.

C'est le problème fondamental, tenir quinze jours.

Question de vie ou de mort.

Comment constituer cette force de contre-agression capable d'un tel effort ?

Vous sentez bien que nous sommes pris par l'impératif temps.

Ce vide dangereux, mortel, qui est là-bas aux frontières de l'Europe libre, il faut le combler et vite. C'est ce hiatus qui constitue à ce jour un danger mortel. Et c'est à combler ce vide que s'emploient fébrilement les hommes d'Etat alliés en se répartissant le nombre de divisions à fournir.

Comment pour notre part y contribuer ?

Comment porter au maximum, dans un minimum de temps, l'efficacité de nos forces.

Pour cela, partir de ce qui est — avec ce que nous pouvons faire.

Les trois acteurs

Or, notre chance est d'avoir les trois acteurs du drame qui peut se jouer.

Je veux dire les trois types d'armes qui synthétisent le mieux l'armement moderne dans sa mobilité, dans sa souplesse, dans sa puissance.

Trois types d'armes qui, dans ce domaine, surclassent tout ce qui existe jusque là dans les armées occidentales — qui ont été expérimentés sur les divers terrains de France et de l'étranger, dont l'efficacité a été démontrée et reconnue par tous.

Il s'agit d'un char léger de 12 tonnes ;

D'une auto-mitrailleuse ;

D'un bazooka.

Je ne veux certes pas rentrer dans les détails et donner les caractéristiques essentielles de chacun de ces engins, qu'il me suffise de dire que le stade des études est terminé et que la fabrication en grande série est commencée, qu'elle doit être poussée activement, c'est pour moi, l'impératif premier de notre réarmement.

Nouvelles unités de combat

Cet armement complet (antichar, artillerie, D.C.A.), doit être le pivot de notre armée future.

C'est autour de ces trois armes essentielles que doit être construite la nouvelle unité de combat.

La semaine dernière, le maréchal Montgomery, en inspectant une école de troupes aéroportées dans les Basses-Pyrénées, préconisait une réorganisation complète des armées, répondant aux nécessités d'une couverture puissante.

C'est répondre à cette préoccupation que de demander la refonte totale du système actuel de nos grandes unités du type classique trop lourdes, trop rigides, trop peu maniables, et la constitution d'unités mobiles plus légères, plus hardies, construites autour, je le répète, de ces trois armes types comme pivot.

Ce point est pour moi capital, et j'insiste sur ce que je considère comme la seule base de toute une réorganisation militaire efficace.

Cette solution je la crois la meilleure; pourquoi : parce que

1° C'est une solution concrète ; partir de ce qui est.

2° Elle est à la mesure de nos moyens financiers — ce sont en effet ce que j'appellerai des armes économiques qui peuvent être fabriquées à relativement bon marché, le bazooka, notamment, auquel j'associe les mines terrestres, qui peuvent être de fabrication artisanale.

Elle permet de forger un outil spécifiquement français capable, par sa très grande souplesse, son extrême mobilité en même temps que par sa puissance de feu considérable, de s'opposer à tout acte d'agression.

A condition, bien entendu, d'en posséder en très grand nombre.

Un officier américain comparait nos chars légers à des abeilles qui défendent leur ruche contre l'ours.

Il faut multiplier les abeilles, si l'on veut que la ruche soit bien défendue et sauvée.

Je suis pour ma part persuadé que si, au bout de quelques mois, des forces de contre-agression, même réduites, mais dotées d'armement de cette qualité, étaient mises en mouvement, la paix serait sauvée.

J'entends bien que l'on va tout de suite se demander si ces armes sont suffisantes, et s'il ne faudrait pas notamment fabriquer des chars lourds.

Je répondrai que les types de chars lourds à l'étude ne pourraient sortir avant deux ou trois ans, et que d'autre part les chars lourds américains actuellement envoyés en Europe ou employés en Corée n'ont pas un armement supérieur à notre char léger.

Standardisation des armements

Et puis il faudra bien en arriver à une standardisation très poussée des armements alliés. Chaque nation ne peut pas éparpiller ses efforts à la fabrication de tous les types d'armement. C'est ainsi, par exemple, que la France ne peut penser fabriquer actuellement des armes de défense anti-aérienne dont elle est entièrement démunie et dont elle aurait le plus pressant besoin.

Une solution valable serait que la France fabriquât ces trois types d'armement légers pour les armées européennes — que les armes lourdes, chars moyens et lourds, artillerie lourde, armes de D.C.A., appareils radios fussent fabriqués par nos alliés britanniques et américains.

Cette standardisation qui n'est pas encore complètement acceptée par tous, finira bien par s'imposer tant elle conditionne la cohésion même des armées alliées.

Bien sûr, se pose la question fabrication, fabrication rapide et poussée. Qui chez nous fabriquera vite et bien ces armements ?

Industrie nationalisée ?

Industrie privée ?

Il y a le prix de revient — le char, 23 millions dans les usines nationalisées, 15 millions dans l'industrie privée. Il y a la sécurité et le rythme de la fabrication, tous éléments qui doivent guider, dans ce domaine la décision.

C'est affaire de gouvernement.

Mais je crois qu'il est indispensable que les commissions parlementaires compétentes contrôlent régulièrement la sortie et la répartition des armements.

Donc problème numéro 1 : Armement ;

Problème numéro 2 : Effectifs.

Effectifs

Du problème armement que j'ai placé en toute première urgence, j'en arrive tout naturellement au problème effectifs et par conséquent à la durée du service militaire.

La loi fixe à un an la durée du service dans l'armée active.

En l'état des problèmes internationaux tels qu'ils se présentaient au lendemain de la défaite allemande, le service d'un an pouvait assurer à la France l'armée minimum compatible avec sa sécurité.

Une situation nouvelle est créée par le fait qu'une menace et une menace formidable se précise à nos frontières.

D'où obligation impérieuse d'augmenter considérablement nos Corps de couverture, d'où besoin d'effectifs nouveaux.

Faut-il en conclure que l'augmentation de la durée du service militaire doive être décrétée sur-le-champ comme le demande le gouvernement ?

J'ai cru montrer que cette augmentation était fonction de notre armement et que par conséquent elle ne saurait présentement s'imposer.

L'année dernière à Toulouse, notre Président de cette séance déplorait que nous n'ayions qu'une armée d'effectifs sans matériels.

Il y a trois ans, André Maroselli, ministre de l'Air, demandait déjà une armée de potentiel et non une armée d'effectifs.

La situation est à peu près aujourd'hui ce qu'elle était hier.

Il est enfin, avant d'en arriver à cette mesure extrême, tout un ensemble de dispositions à prendre préalablement.

I. — Notamment, suppression de toutes catégories d'exemptions.

Il faut en revenir à cette vieille for-

mule républicaine : l'égalité devant l'impôt du sang.

Il y a certes des catégories de jeunes Français dont la situation de famille est difficile, il est d'autres moyens de les aider que de les exempter du service militaire.

Et puis il faut redonner au service militaire tout son sens — toute sa valeur de solidarité collective et nationale — toute sa fierté aussi.

II. — D'autre part, le gouvernement peut, et il vient de le faire, user de la faculté de garder une classe sous les drapeaux plusieurs mois de plus, et d'appeler le nouveau contingent deux ou trois mois plus tôt.

III. — Ne distraire aucune recrue de l'instruction et par conséquent faire assurer ce que j'appellerai les servitudes de l'armée : cuisine, travaux de casernement, répartition, etc. par des civils ou des engagés.

Il est sûr en effet que la dispersion des services courants, les corvées quotidiennes multipliées, les nombreuses heures perdues absorbent au régiment trop de temps au détriment de la préparation militaire proprement dite et au détriment du moral aussi.

Il faut enfin, avant d'appeler des contingents nouveaux, avoir pour les instruire, des cadres suffisants.

Les cadres sous-officiers

Et j'en arrive à cette question cruciale du recrutement des sous-officiers. Mesdames, Messieurs, il nous faut jeter un véritable cri d'alarme.

L'armée française n'a plus de sous-officiers et l'armée française se meurt de n'avoir plus de sous-officiers.

Est-il besoin de répéter que les cadres sous-officiers sont l'ossature même de l'armée et que notre force militaire de 1914 résidait surtout dans la valeur de nos sous-officiers.

On dit, et c'est en partie vrai, que la guerre d'Indochine a tari le recrutement des sous-officiers.

Il y a à cela d'autres raisons.

Des raisons d'ordre matériel.

La plupart des sous-officiers, en effet, quittent le service actif entre 37 et 40 ans. Il en résulte pour ces retraités jeunes l'obligation de trouver un emploi dans l'économie civile. Ainsi l'Etat paie une retraite pendant une moyenne de 30 ans pour 15 ou 20 ans de service. Mauvais calcul. Situation pénible pour l'intéressé et ruineuse pour l'Etat.

Il faut donc rétablir pour les sous-officiers le bénéfice des emplois réservés, services sédentaires de l'armée, gendarmerie, douane.

Nécessité aussi d'augmenter sensiblement les primes d'engagement et de rengagement.

Nécessité de logements.

Il y a des raisons d'ordre moral.

Quand l'armée aura retrouvé son prestige, le sous-officier y restera plus facilement.

Et puis la question intéresse également le recrutement des officiers de réserve, il faut regarder du côté de l'Ecole. On se préoccupe beaucoup du danger de l'école privée.

Se préoccupe-t-on aussi du danger de l'école où l'enseignement est à tendance communiste ? Le patriotisme y est-il toujours enseigné comme un devoir sacré ?

Autrefois les Ecoles Normales d'instituteurs étaient des pépinières d'officiers de réserve.

Je ne suis pas sûr qu'il en soit de même aujourd'hui.

Mesdames, Messieurs, élever la situation matérielle et morale des cadres de notre armée, est une des conditions premières de notre relèvement militaire.

En tout cas, il faut le répéter, avant d'appeler des recrues, il faut avoir les cadres suffisants pour les instruire, on en viendra ensuite à la prolongation du service à dix-huit mois.

D'ailleurs, rappelons-nous la loi du 31 mars 1928 qui avait fixé à un an la durée du service militaire, il avait été spécifié qu'elle ne recevrait son application intégrale que lorsque certaines conditions préalables auraient été remplies :

— Recrutement de 106.000 militaires de carrière ;

— Recrutement de 15.000 agents militaires ;

— Recrutement de 45.000 gardes républicains mobiles.

Je pense qu'il faut en revenir à ces sages dispositions et reprendre également cette autre mesure qui maintenait en situation d'activité pendant un certain temps (6 mois ou un an) les contingents après la date normale de leur libération.

Mesdames, Messieurs, je me résume, avant d'en arriver au service de dix-huit mois : fabriquer les armes nécessaires ; recruter des sous-officiers instructeurs, reprendre les dispositions de la loi de 1928. Après, oui

Armée de métier

Sera-ce suffisant pour construire cet ensemble de forces qui doit nous sauver de la guerre ?

Certains ont pensé organiser en temps de paix, des unités sur le pied de guerre formées d'hommes instruits et décidés, dotées de matériel perfectionné.

C'est l'armée de métier.

Certes la complexité des armements modernes nécessite une instruction très poussée que peut difficilement acquérir un soldat de 12 et même de 18 mois d'instruction.

Sans méconnaître la valeur de ces arguments, sans méconnaître non plus qu'une telle armée serait plus fermée à certaines propagandes, je ne pense pas qu'il nous soit possible d'adopter une telle formule.

Solution coûteuse, au personnel sélectionné difficile à recruter avec les servitudes militaires en opposition avec nos principes républicains et qui risquerait, de surcroît, d'annihiler, dans le reste de la nation, toute volonté de combattre.

Au surplus, la guerre de demain, plus totale encore que toutes les précédentes, appelle une solution de masse. A l'armée de métier, insuffisante quant au nombre, je préfère l'armée nationale formée à la base de ce que j'appellerai des **corps spécialisés**, c'est-à-dire : composés d'hommes servant au-delà de la durée légale et recrutés par engagements ou rengagements — spécialisés dans le maniement des armes lourdes et que viendraient chaque année renforcer les appelés.

Ces formations seraient la base **stable, solide**, de l'armée et **aussi une espèce d'élément catalyseur du moral.**

Ce serait dans les circonstances actuelles une garantie précieuse et une des conditions de la confiance de la nation dans l'armée.

Ces conditions remplies, l'armement sortant en cadence accélérée, des cadres instruits, des corps spécialisés mainteneurs de grandes traditions, des effectifs suffisants à la formation des unités de couverture et des tâches auxiliaires, reste à fixer la répartition générale des forces, en fonction de missions bien définies.

Articulation de nos forces armées

Je considère que les forces armées françaises doivent être reparties en trois groupes essentiels dont j'esquisse le but et la composition.

1° Ce que j'appellerai **les forces de contre-agression** ou, si vous voulez, notre corps de bataille, stationné dans la zone présumée d'attaque.

D'importance évidemment capitale, ces troupes de couverture représentent le fer de lance contre quoi viendra se briser l'assaillant.

Je les conçois organisées suivant une formule nouvelle, qui les rende plus aptes au combat moderne, plus hardies : **une division mobile entièrement motorisée, composée de brigades mécaniques légères largement dotées des trois armes types : char léger, auto-mitrailleuse, bazooka, qui constituent la défense antichars la plus mobile et la plus puissante.**

Il va de soi que ces unités devraient être renforcées, dans le cours de la bataille, d'unités de réserve dotées de matériels plus lourds.

Forces locales

Un deuxième groupe de forces stationnées sur le territoire et que j'appellerai **le groupe des forces locales** aurait pour mission la sécurité intérieure et la défense en surface du territoire.

Chargées d'assurer la mobilisation, on conçoit le rôle primordial de ces forces.

J'arrive ici au point le plus délicat de mon exposé.

Mobilisation

Ce qui rend, pour nous, Français, le problème de la Défense Nationale si difficile, si dramatique à la vérité — c'est son extrême complexité.

Quand il s'agissait de courir aux frontières pour défendre l'intégrité de la Patrie, c'était relativement facile.

Aujourd'hui, la menace est partout.

L'adversaire éventuel est installé au cœur même du pays, dans les principaux rouages de sa vie administrative, aux postes clefs de son industrie et de ses transports.

Comment, dans de pareilles conditions, concevoir la mobilisation ?

En 1914, l'Union sacrée pouvait permettre à un ministre lucide et courageux de déchirer le Carnet B.

Aujourd'hui, on se demande de quoi ne seraient pas capables ceux qui ne reculent même pas devant le sabotage odieux des vivres destinés à nos soldats d'Indochine ?

Ce serait envers le pays un abus de confiance criminel que de lui demander tant de sacrifices et si durs si l'on n'était pas, par avance, assuré de prévenir tout sabotage, tout attentat à la vie, à l'existence même de la Nation.

Le mal est profond, les mesures à prendre, énergiques et urgentes.

Les paroles, si courageuses soient-elles, n'y suffiront pas; la loi, si sévère qu'elle soit, ne signifie rien si elle n'est pas appliquée.

La vie du pays est en jeu et le ca de légitime défense autorise tous le droits.

Parallèlement à la rénovation de no tre Armée; l'assainissement du clim moral est le premier devoir du Gou vernement.

C'est affaire de politique générale.

Je me borne à poser dès maintena l'obligation de constituer et d'organ ser ces forces locales de sécurité int rieure, comprenant gendarmerie, gar mobile avec réserve, gardes territo riales centralisées dans un comma dement responsable en collaborati étroite avec le préfet de chaq département.

Pour lutter contre la trahison int rieure, je pense qu'il faut constitue dès le temps de paix, dans chaq région, sinon dans chaque départe ment, des corps de gardes mobiles m à la disposition des préfets. En cas guerre, ces forces de sécurité pou raient être renforcées par des gard territoriales.

Forces des bases stratégiques

J'en arrive au 3e groupe de forces. Les forces des bases stratégiques, dont la mission doit être la défense de l'infrastructure stratégique : ports, terrains d'aviation, axes de communication et territoires d'outre-mer.

Une partie de ces forces sont en action depuis bientôt trois ans en Indochine et combattent là-bas, vous le savez, pour la cause française avec un courage et une abnégation dignes de notre reconnaissance et de notre admiration.

Qu'on me permette de les saluer de cette tribune et de rendre hommage la grandeur de leurs sacrifices.

Ces sacrifices sont devenus, po l'armée française, une hypothèque r doutable et posent des problèmes cadres et d'effectifs quasi insoluble

Je souhaite ardemment, comme l vance notre ami Devinat, que des é ments vietnamiens organisés rempl cent de plus en plus les effectifs fra çais et qu'une coopération internati nale plus active nous décharge d'u partie de ce fardeau, qui du jour lendemain peut devenir accablant.

Défense de l'Afrique

Le moment est venu de souligner devant ce Congrès la nécessité vitale d'associer étroitement la défense de l'Afrique à la défense de la Métropole.

A la vérité on ne saurait concevoir l'une sans l'autre. Les guerres modernes, vous le savez, nécessitent d'immenses espaces. La ligne d'arrêt de l'Est suppose des arrières en Afrique du Nord et en Afrique centrale.

C'est ce qui donne au théâtre d'opération méditerranéen une importance singulière. Et si l'on veut bien envisager les phases possibles d'un conflit mondial, on admettra la nécessité d'implanter dès le temps de paix en Afrique du Nord le maximum de nos disponibilités en unités de l'armée de terre, en spécialistes des comma dos de débarquement et en parach tistes.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'il fa drait dès maintenant prévoir un am nagement des arrières en pouss très loin jusqu'au centre de l'Afri noire où seront les aérodromes s terrains, les arsenaux, les ateliers réparations, les stocks, les chaînes montage, et par où passera la roc Océan-Méditerranée qui permettra l'Afrique du Nord de respirer en t temps.

Vu sous cet angle, le problème la défense de l'Union Française est partie. à repenser.

A nos moyens anciens et statiq à base d'infanterie doivent succé

dans des régions aussi vastes et souvent désertiques, des moyens modernes et puissants à très grande mobilité, à base d'avions et d'hydravions, utilisant les uns l'infrastructure aérienne qui est à développer, les autres la multitude des plans d'eau, dont la reconnaissance fort avancée, il faut le reconnaître, doit être poursuivie.

Ce n'est qu'en développant l'infrastructure aérienne, les réseaux routiers et ferrés, la mobilité de nos moyens, qu'on pourrait alors penser à diminuer dans une certaine mesure nos effectifs.

L'organisation de cette défense exige la maîtrise des mers et cela pose dans toute sa force le problème naval et aéro-naval.

J'ai dit dans quel état lamentable se trouvait notre marine. On connaît la puissance sous-marine de l'adversaire éventuel : 250 à 300 bâtiments ultra-modernes — qui dès l'ouverture des hostilités couperaient nos communications avec l'Afrique, bloqueraient nos ports. Lutter contre cette flotte puissante, assurer la sécurité de nos convois contre l'ennemi sous-marin et aérien — protéger nos ports et leurs accès — telles seraient les tâches urgentes de notre marine.

Marine

Pour y faire face, quel est actuellement son état ?

Je ne parle pas de nos deux cuirassés : le « Richelieu » et le « Jean-Bart », dont la valeur militaire ne peut être réelle que dans un pool interallié où ils seront solidement épaulés. Il nous reste donc un porte-avions moderne : il est anglais et prêté par nos alliés, un sous-marin moderne : il est ex-allemand et prêté par les Anglais, deux escorteurs rapides : ils sont ex-allemands; ce sont l' « Alsacien » et le « Lorrain ».

Tout le reste est un leurre. Ce sont: croiseurs sans D.C.A. moderne, escorteurs munis d'une trop faible vitesse, trois ou quatre sous-marins d'une vitesse de plongée inférieure à treize nœuds.

En personnel, nous avons des officiers, des sous-officiers et des marins d'élite. Nos vieilles carcasses de bâtiments n'ont d'intérêt que pour conserver ce potentiel humain d'une valeur incalculable.

Du point de vue industriel et social, le programme annuel de 10.000 tonnes n'est pas suffisant pour occuper les possibilités des arsenaux de la Marine. A partir de 1950 leur capacité de constructions navales sera de 15.000 tonnes par an et, faute de travail, ils procèderont à d'importants licenciements de personnel.

A ce régime, en 1955, la flotte française aura un tonnage inférieur à 100.000 tonnes.

Comme pour l'aviation, si l'on ne veut pas que meure la Marine française, il sera indispensable d'adopter, dès l'année prochaine, un programme de constructions navales de 20.000 tonnes au moins.

Quant aux porte-avions indispensables, je pense qu'il faudra, dans ce domaine encore, se tourner vers nos alliés.

Aviation

J'ai dit suivant quel ordre d'urgence il fallait armer, rénover, développer, mettre en place nos forces terrestres.

Ai-je besoin d'ajouter qu'une telle armée n'est valable qu'accompagnée d'une aviation correspondante.

Quel est donc l'état actuel de notre armée de l'air ?

J'ai été amené à dire récemment à la tribune du Luxembourg, parlant de notre aviation, qu'en face des milliards engloutis depuis cinq ans, on n'avait qu'un plan à présenter au pays.

Depuis, grâce, il faut le dire, car la paternité de ce plan quinquennal est très sollicitée dans les milieux politiques, depuis, grâce à la clairvoyance courageuse et à la ténacité d'André Maroselli, le parlement a adopté un programme de constructions aéronautiques. Ce plan porte sur la période 1950-1955 et attribue au ministre de la D.N. 115 milliards environ qui permettront l'achat d'un millier de chasseurs et de quelque 500 autres appareils de transport, d'observation ou d'école.

Certains ont souligné la notoire insuffisance de ce programme en le comparant notamment à ce que nous possédions en 1939.

Il est sûr qu'il ne correspond pas, et de loin, à la totalité de nos besoins.

Il faut cependant considérer que l'on part de zéro, que tout dans cette maison, dont vous savez à quel point elle avait été livrée à l'action com-

muniste, que tout était à refaire, qu'André Maroselli y a déjà opéré une désinfection courageuse et qu'on commence à y travailler sérieusement.

Au surplus, ce plan, d'ailleurs, dépassé bientôt, je le dirai, nous apporte les premiers appareils nécessaires aux missions essentielles de notre armée de l'air.

Quelles sont ces missions ?

La défense du territoire d'abord, sous le double aspect :

a) Chasse d'interception;

b) Appui des forces terrestres.

Pour la chasse, le programme comporte deux excellents appareils, le **Vampire**, d'origine britannique, mais qui commence à sortir de nos usines de Marignane construit à 100 p. cent français.

Le **M.D. 450** ou **Ouragan**, dont les performances sont étonnantes, qui sort en pré-série.

J'ajoute que, sur le plan interallié, on recherche l'avion standard, qui sera le meilleur chasseur connu et dont toutes les armées occidentales seront dotées.

Le Parlement s'était ému d'une lacune de ce plan quinquennal, qui ne comportait pas de bombardiers pour appui aux forces terrestres, parce que nous n'avions pas de prototypes valables. Le trou vient d'être comblé par un appoint du P.A.M. de 25 groupes tactiques.

Quant aux missions de l'aviation de défense de l'Union Française, elles nécessitent des avions de transport et des avions de liaison.

Les **avions de transport**, deux prototypes existent : le Bréguet 890 et le Nord 2300; la décision de construire d'un d'eux doit être prise le mois prochain.

Pour les **missions de liaison**, nous avons le MD 315, une escadrille complète, à 50 heures de vol donnant toute satisfaction, doit partir incessamment pour Brazzaville.

USINES NATIONALISEES

On ne saurait parler aviation sans s'inquiéter de l'état de nos usines de fabrication. On connait l'action courageuse de notre ami Pellenc sur la gestion des usines nationalisées et plus particulièrement de la S.N.E.C.M.A. Je crois pouvoir dire qu'il y a dans ce domaine une amélioration très sensible. La réorganisation de la S.N.E.C.M.A. semble avoir porté ses fruits; les ouvriers, constatant les mensonges de la propagande communiste qui ne les représentait plus que comme un garage américain, font actuellement un effort sérieux et les moteurs construits donnent satisfaction. Je veux en terminant, ajouter que l'aide interalliée, particulièrement substantielle, va nous permettre de réaliser le plan quinquennal en 3 ans.

Tel est l'état de notre aviation renaissante. Je crois qu'il faut faire confiance à notre ami Maroselli, qui guide de départ avec vigilance et fermeté.

Administration centrale

COMMANDEMENT

J'en aurai terminé avec ce chapitre de l'organisation générale de l'armée quand j'aurait signalé la réforme nécessaire de l'administration centrale.

L'administration centrale est le centre nerveux d'où partent tous les ordres et toutes les directives. C'est l'instrument par lequel le gouvernement exerce son action; de sa qualité dépend en grande partie la qualité de l'appareil militaire. Or il apparaît bien que cet instrument ne répond plus aux nécessités actuelles

C'est un instrument trop lourd et trop coûteux.

Trop de constructions hétéroclites sont venues depuis cinq ans se superposer anarchiquement, au gré de la fantaisie souvent, et de l'ambition parfois.

Si les éléments qui composent ces organismes sont le plus souvent des personnels de valeur, le manque de coordination les condamne à l'impuissance.

La création d'un ministère de la Défense Nationale, coiffant les trois départements ministériels, n'a fait qu'entamer à peine le particularisme des trois armes.

Des juxtapositions ont été établies la fusion désirable n'a pas été réalisée dans certains services.

C'est ainsi que subsistent encore des directions faisant double emploi, des bureaux parallèles.

Il faut réduire ces emplois. Concentrer l'autorité. Construire un appareil plus souple qui, à meilleur compte, décidera et transmettra plus vite.

Cet appareil organisé devant laisser aux trois secrétariats d'Etat, avec l'autonomie de leur budget, la responsabilité de la gestion de leurs services propres.

CADRES

Une armée vaut surtout, je l'ai dit à propos des sous-officiers, par ses cadres.

C'est aussi vrai pour les officiers. Or, le problème du recrutement des cadres pose pour nos trois armes une question infiniment angoissante.

Tant que la loi des cadres ne sera pas votée, le personnel statutaire reste livré au hasard, sinon au caprice d'une réglementation pour le moins fluctuante. Je ne crois pas qu'il soit excessif de dire qu'actuellement les cadres restent soumis à l'arbitraire des services ministériels.

Il s'ensuit évidemment une situation difficile.

Je ne veux pas parler de crise.

Mais je veux dire qu'il pourrait être dangereux de laisser une certaine amertume gagner le corps admirable de nos officiers.

Il ne faudrait pas qu'on pût croire qu'un galon ou une étoile se gagne plus facilement aux avenues du pouvoir que dans le bled africain.

Il y a aujourd'hui trop de comités, trop de commissions, trop d'organismes divers qui immobilisent officiers et sous-officiers.

Il ne faut pas qu'il y ait pour les uns sinécure et pour les autres servitudes.

Si l'on savait ce que peut déployer d'ingéniosité et de zèle un commandant de compagnie ou un commandant de régiment pour parer aux inde casernement on serait confondu d'admiration devant ces hommes pour qui servir reste le plus beau mot de la langue française.

Qu'on me permette de leur adresser, au nom de notre congrès, l'expression de notre reconnaissance.

DANS LA MARINE

Situation plus dramatique encore où l'avancement est bloqué et où le découragement s'empare d'officiers jeunes et de valeur, obligés, la mort dans l'âme, de quitter la marine à laquelle ils avaient voué leur vie. Il est temps, si l'on veut forger une âme nouvelle à l'armée, de redonner à l'officier une des premières places dans la nation.

Je me résume en m'excusant des insuffisances de ce rapport qui ne traite ni de l'équipement des troupes, ni de l'instruction des réserves, ni de la Défense passive.

De nouveau, le plus haut et le plus pressant souci du gouvernement et du parlement doit être d'assurer la sécurité nationale.

La sécurité aux frontières du pays d'abord, par la mise en place immédiate d'un corps de combat d'unités nouvelles fortement armées et encadrées.

La sécurité intérieure en même temps, par l'organisation d'une force territoriale centralisée sous un commandement unique et représentée dès le temps de paix par des détachements de gardes mobiles à la disposition des préfets.

La sécurité de l'Union Française ensuite, par le maintien de libres communications entre la métropole et les territoires de l'Union et par le maintien de l'ordre dans ces territoires en développant les forces aéro-navales, l'aviation de transport et notamment de liaison.

LE MORAL DE LA NATION

Ces moyens d'assurer au pays sa sécurité totale vont exiger de tous des sacrifices très durs.

D'autant plus durs qu'ils vont heurter une population travaillée par une propagande infâme, où, après deux guerres en vingt ans, le scepticisme tend à s'implanter, où la psychose de l'abandon, que renforcent singulièrement d'ailleurs certaine formule malheureuse tombée récemment de la tribune de l'Assemblée, où la psychose de l'abandon risque de faire des ravages.

Il importe donc, au moins autant que de fabriquer des armes, de réveiller la nation, de lui faire sentir la grandeur et l'imminence du danger mortel qu'elle court, de lui redonner foi en elle même.

Il importe de lui recréer l'âme de 1914.

Sans doute, la France a payé cher la liberté du monde.

Il y a une quinzaine de jours, en Champagne, à la ferme de Navarin, sur le monument élevé à la gloire de l'infanterie qui a tenu là pendant quatre ans et où repose le vainqueur de Champagne, le général Gouraud, je montrais aux attachés militaires alliés cette terre ravagée où chaque mètre a coûté des centaines de vies humaines.

Je leur disais : « Si, aujourd'hui, la France est faible, c'est qu'elle a versé là tout son sang. »

Et j'aurais pu ajouter avec Michelet :

« C'est pour votre cause qu'elle a donné sans compter; et n'ayant plus rien elle a dit : « Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai, je le donne. »

Alors, elle a donné son âme et c'est de quoi vous vivez.

Mais, d'avoir tant donné, ne croyez pas qu'elle en soit tarie : Plus on donne, et plus on garde.

La France a gardé le meilleur de son âme immortelle, à nous, mesdames, messieurs, de l'animer, de lui redonner confiance et foi dans ses destinées qui se confondent avec celles de l'humanité.

MOTION

» Le Parti Radical-Socialiste, réuni en congrès ;

» Convaincu que la paix peut encore être sauvée par un ensemble de forces capables de briser une agression éventuelle ;

» Demande que tout soit mis en œuvre pour doter la France d'un système défensif qui, au sein de l'armée de l'Atlantique, pourra assurer la garde de nos frontières, la sécurité du territoire, l'intégrité de l'Union française ;

» Préconise à cet effet la fabrication accélérée des armements nécessaires, le recrutement des cadres de sous-officiers et de corps spécialisés, l'adoption de certaines mesures indispensables pour la réalisation rapide, par la loi de la prolongation du service militaire, de l'organisation de la sécurité intérieure, le vote d'un statut de l'armée et d'un plan d'équipement naval ;

» Demande au gouvernement, en félicitant Maroselli d'avoir élaboré le plan quinquennal, de ramener de cinq ans à trois ans les délais d'exécution de ce programme aérien, afin de doter plus rapidement l'Union française d'une aviation de première nécessité. »

(Adoptée à l'unanimité.)

Société Nationale des Entreprises de Presse
IMPRIMERIE CHATEAUDUN, 59-61, rue La Fayette, Paris (9e)